

**Licence professionnelle Aquaculture continentale et
aquariologie**
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Aquaculture continentale et aquariologie. 2012, Université de Lorraine. hceres-02027966

HAL Id: hceres-02027966

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027966>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Aquaculture continentale et aquariologie

de l'Université de Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Aquaculture continentale et aquariologie

Dénomination nationale : SP1-Productions animales

Demande n° S3LP130004750

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Villers-lès-Nancy
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP1-Agriculture, pêche, forêt et espaces verts

Présentation de la spécialité

Cette formation très spécialisée, ouverte en 2001, est rattachée au département « Génie biologique agro-alimentaire » (GBAA) de l'IUT de Nancy-Brabois. Il s'agit de former des cadres dans les secteurs de l'aquaculture en milieu continental et de l'aquariologie. Les métiers visés sont ceux du secteur de la gestion d'élevage aquacoles ou d'espaces aquatiques de l'animation d'aménagements pédagogiques, ou encore de la responsabilité d'entreprise commerciale. Les professionnels assurent 30 % de la charge d'enseignement et l'aspect professionnalisant est souligné dans la présentation de la licence par leur implication dans les soutenances de stage, les projets tuteurés et l'accueil pour des visites d'entreprises.

La spécialité évolue pour suivre un contexte national en prenant en compte la durabilité des élevages, suite aux remarques des étudiants et des professionnels. Il existe une bonne identification des formations donnant accès à la licence professionnelle avec un recrutement diversifié, en termes de formation initiale et d'origine géographique, mais toujours avec une dominante de titulaires de BTS.

Le positionnement de la formation est original, cette spécialité n'ayant aucun équivalent ni dans la région, ni dans les pays limitrophes. Elle bénéficie de la proximité du Muséum-Aquarium du Centre de culture scientifique et technique de Nancy, véritable espace scientifique et pédagogique.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette spécialité est placée sous la responsabilité d'un enseignant-chercheur, responsable du pilotage et de l'animation de l'équipe pédagogique. La dynamique de l'équipe pédagogique est perceptible, même si le conseil de perfectionnement n'est pas fonctionnel. L'implication des professionnels est une réalité qui se traduit par leur participation aux différentes étapes de l'évolution de la licence professionnelle. Les différents partenaires sont des représentants de l'interprofession, des responsables d'entreprises de production, de bureaux d'études, des responsables de projets d'ONG.

Un tiers des enseignements est confié à ces partenaires qui interviennent à tous les niveaux du fonctionnement de la spécialité : recrutement, proposition de sujets de stage, évaluation, participation au conseil de perfectionnement. Les contenus sont adaptés aux métiers visés avec une contrainte de diversité dans ces métiers, laquelle semble bien gérée. La formation évolue en relation avec l'actualité du secteur d'emploi, les stages et projets tuteurés étant étroitement liés avec les filières professionnelles. L'effectif moyen atteint une vingtaine d'étudiants avec un taux de réussite de l'ordre de 85 %.

Le public diversifié est composé de 50 % de BTS ou BTSA, 20 % DUT de *Génie biologique*, 20 % de formations en relation avec la licence professionnelle (*Institut de la mer*, ou *Aménagement du littoral*). Le suivi des étudiants s'effectue au travers d'enquêtes d'insertion. Elles sont de bonne qualité avec un taux de réponse supérieur à 80 %. Le taux d'insertion professionnelle est satisfaisant et correspond, à 95 %, au secteur d'activité ciblé par la formation. Le dossier est bien argumenté, l'autoévaluation synthétique et pertinente. Elle conduit à une remise en question permanente de la formation et une dimension prospective menée par le collectif de la licence professionnelle.

- Points forts :

- L'excellent taux d'insertion professionnelle.
- L'adaptation majeure des contenus aux évolutions du secteur professionnel.

- Point faible :

- L'absence de conseil de perfectionnement.

Recommandations pour l'établissement

Il est proposé de mettre en place un conseil de perfectionnement, destiné à valoriser la licence professionnelle au sein de l'établissement et à travailler sur la question de l'adéquation entre le niveau de formation et les emplois pourvus. En effet, même s'il convient de souligner le niveau très satisfaisant de l'insertion professionnelle, l'adéquation emploi/formation n'est pas optimale.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Indicateurs

| TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement) | | | |
|---|------------------|------------------|------------------|
| | 2007/2008 | 2008/2009 | 2009/2010 |
| Nombre d'inscrits | 23 | 27 | 19 |
| Taux de réussite | 86 % | 74 % | 94 % |
| Pourcentage d'inscrits venant de L2 | 8 % | 3 % | 15 % |
| Pourcentage d'inscrits venant de DUT | 13 % | 18 % | 15 % |
| Pourcentage d'inscrits venant de BTS | 60 % | 55 % | 47 % |
| Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation) | 96 % | 96 % | 89 % |
| Pourcentage d'inscrits en formation continue | 4 % | 4 % | 11 % |
| Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation) | 0 % | 0 % | 0 % |
| Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels | 27 % | 27 % | 27 % |
| ENQUETES NATIONALES | 2005/2006 | | |
| Taux de répondants à l'enquête | 100 % | | |
| Pourcentage de diplômés en emploi (3) | 92 % | | |
| Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (3) | 8 % | | |
| Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (3) | 0 % | | |
| ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION | 2007/2008 | 2008/2009 | 2009/2010 |
| Taux de répondants à l'enquête | 100 % | 90 % | 88 % |
| Pourcentage de diplômés en emploi (3) | 80 % | 90 % | 74 % |
| Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (3) | 20 % | 10 % | 20 % |
| Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (3) | 0 % | 0 % | 6 % |

(1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.

(2) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre.

(3) Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.



Observations de l'établissement

EVALUATION DES LICENCES PROFESSIONNELLES DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT



Pierre Mutzenhardt

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles - Vague C Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Spécialité : Aquaculture continentale et aquariologie

Dénomination nationale : SP1-Productions animales

Demande n° S3LP130004750

Suite à l'évaluation de la Licence Professionnelle « Aquaculture Continentale et Aquariologie » par le comité de l'AERES, la formation a obtenu un note globale de A. Les points forts qui ont été soulignés sont l'excellent taux d'insertion professionnelle et l'adaptation majeure des contenus aux évolutions du secteur. L'unique point faible relevé est l'absence d'un comité de perfectionnement. Par conséquent, l'équipe pédagogique a décidé de mettre en place ce comité dès la rentrée prochaine. Ce comité comprendra quatre enseignants-chercheurs (Pascal Fontaine, Sylvain Milla, Marielle Thomas et Fabrice Teletchea) et trois professionnels représentant les principales catégories de métiers visés par le diplôme : aquarium public (M. Hignette, Directeur de l'Aquarium de la Porte Dorée et représentant de l'UCA), animalerie (M. Mulot, Botanic, Semécourt) et aquaculture continentale (M. Jouan, Conseiller aquacole de la FLAC). Ce comité se réunira un fois par an et aura pour objectif de discuter l'ensemble du contenu de la formation pour continuer de maintenir l'adéquation de la formation avec l'évolution du marché professionnel et l'exigence des emplois visés d'une part, et de mieux valoriser la licence professionnelle au sein de l'établissement d'autre part.